Docusign Envelope ID: 75003150-F642-4D2B-AB8C-7A5F3D50BB8E

E.J.E.

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 9 910,00 Euros
Siège social : Route de Lyon
71100 LUX

RCS : 820 195 873 RCS CHALON SUR SAONE
SIRET : 820 195 873 00030

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT (exercice clos le 30 septembre 2025)

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

* Dividendes.....450 013,10 Euros
* Autres réserves.....1 609 012,07 Euros

2 059 025,17 Euros

Le dividende global s'élèverait à 450 013,10 Euros, soit un dividende de 45,41 Euros par action. Il serait éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option global pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts à concurrence d'une somme de 449 649,82 Euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 quater du même code. Le solde soit 363,28 Euros ne serait pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

Exercice	**Dividende par action**	**Revenu par action éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du CGI** ***(personnes physiques)***	**Revenu par action non éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 du CGI** ***(personnes morales)***
30/09/2022	150,00 €	150,00 € *(soit un montant de 148 800,00 €)*	150,00 € *(soit un montant de 1 200,00 €)*
30/09/2023	Néant	Néant	Néant
30/09/2024	Néant	Néant	Néant

Nous vous rappelons que suivant Décision Collective des Associés en date du 27 juin 2024, il a été décidé une distribution de dividendes prélevés sur le compte « Autres réserves » à hauteur de 1 500 000,00 Euros. Le montant global s'élève à 1 500 000,00 Euros, soit un dividende de 1 500,00 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 486 500,00 Euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code.

Docusign Envelope ID: 75003150-F642-4D2B-AB8C-7A5F3D50BB8E

Le solde soit la somme de 13 500,00 Euros n'étant pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

II - RÉSOLUTION VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 MARS 2026

RÉSOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, savoir :

* Dividendes.....450 013,10 Euros
* Autres réserves1 609 012,07 Euros

2 059 025,17 Euros

Le dividende global s'élève à 450 013,10 Euros, soit un dividende de 45,41 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option global pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts à concurrence d'une somme de 449 649,82 Euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 quater du même code. Le solde soit 363,28 Euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

Exercice	**Dividende par action**	**Revenu par action éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du CGI *(personnes physiques)***	**Revenu par action non éligible à l'abattement édicté par l'article 158-3 du CGI *(personnes morales)***
30/09/2022	150,00 €	150,00 € *(soit un montant de 148 800,00 €)*	150,00 € *(soit un montant de 1 200,00 €)*
30/09/2023	Néant	Néant	Néant
30/09/2024	Néant	Néant	Néant

Nous vous rappelons que suivant Décision Collective des Associés en date du 27 juin 2024, il a été décidé une distribution de dividendes prélevés sur le compte « Autres réserves » à hauteur de 1 500 000,00 Euros. Le montant global s'élève à 1 500 000,00 Euros, soit un dividende de 1 500,00 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 1 486 500,00 Euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit la somme de 13 500,00 Euros n'étant pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Docusign Envelope ID: 75003150-F642-4D2B-AB8C-7A5F3D50BB8E

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Jérôme ECHEVERRIA

DocuSigned by:
Jérôme ECHEVERRIA
E87B0CDB586B404...

Docusign Envelope ID: 75003150-F642-4D2B-AB8C-7A5F3D50BB8E

(1)

BILAN - ACTIF

DocuSigned by:
Jérôme ECHEVERRIA
E87B0CDB586B404...

DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS E.J.E Centre Leclerc — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : route de Lyon 71100 LUX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 0 1 9 5 8 7 3 0 0 0 3 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	155 962	AU 18 542	137 420
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	18 080 216	CV	18 080 216
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
		TOTAL (II)	BJ	18 236 178	BK 18 542	18 217 636
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	110 700	BY	110 700
		Autres créances (3)	BZ	571 247	CA	571 247
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	100 584	CG	100 584
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	792	CI	792
		TOTAL (III)	CJ	783 324	CK	783 324
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	3 733		3 733
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	19 023 235	1A 18 542	19 004 693

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 75003150-F642-4D2B-AB8C-7A5F3D50BB8E

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS E.J.E Centre Leclerc — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 910)	DA	9 910
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	991
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	5 596 234
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 059 025
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	111 655
	TOTAL (I)	DL	7 777 815
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 596 081
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 325 221
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	52 186
	Dettes fiscales et sociales	DY	240 415
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	12 972
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	11 226 877
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	19 004 693

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 799 204
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 75003150-F642-4D2B-AB8C-7A5F3D50BB8E

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP **N° 2052 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS E.J.E Centre Leclerc — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue : services *	FG	184 500	FH		FI	184 500
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	184 500	FK		FL	184 500
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	184 503
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	78 527
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	19 590
	Salaires et traitements*					FY	135 107
	Charges sociales (10)					FZ	57 078
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements (14)					GA	19 242
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	309 545
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(125 041)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 452 801
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	2 452 801
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	445 002
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	445 002
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 007 799
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 882 758

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 75003150-F642-4D2B-AB8C-7A5F3D50BB8E

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP **N° 2053 2025**

Désignation de l'entreprise SAS E.J.E Centre Leclerc — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(176 267)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 637 305
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	578 280
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 059 025

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	2 452 801
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	13 665
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6** ; obligatoires **A9** ; Dont cotisations facultatives Madelin **A7** ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**

(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3) **HS**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

SAS E.J.E

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 19 004 694 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 059 025 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Docusign Envelope ID: 75003150-F642-4D2B-AB8C-7A5F3D50BB8E

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		155 962		155 962
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		**155 962**		**155 962**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	18 067 255	12 961		18 080 216
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**18 067 255**	**12 961**		**18 080 216**
ACTIF IMMOBILISE	**18 067 255**	**168 923**		**18 236 179**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS VAULX DISTRIBUTION 71500 LOUHANS	323 300	11 968 598	99,82	2 777 459
SAS LUXDIS 71100 LUX	1 540 000	1 245 983	99,99	1 560 187
SAS DM DIS 71100 LUX	5 000	-809 610	99,72	-62 970
SCI LUX PERROUZE 71100 LUX	1 028 990	-551 180	100,00	120 386
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	18 080 216	18 080 216	402 494		2 445 375
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		18 542		18 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		**18 542**		**18 542**
ACTIF IMMOBILISE		**18 542**		**18 542**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 682 739 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	110 700	110 700	
Autres	571 247	571 247	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	792	792	
Total	**682 739**	**682 739**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Associés - Intérêts courus à rec.	7 427
Total	**7 427**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 910,00 euro décomposé en 9 910 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	9 910	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	9 910	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	111 655			111 655
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**111 655**			**111 655**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 226 878 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 596 081	1 236 445	4 981 168	1 378 469
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	94 030	25 993	68 037	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 187	52 187		
Dettes fiscales et sociales	240 416	240 416		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 972	12 972		
Autres dettes (**)	3 231 192	3 231 192		
Produits constatés d'avance				
Total	**11 226 878**	**4 799 205**	**5 049 204**	**1 378 469**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	107 900			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 222 474			
(**) Dont envers les associés	3 231 192			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 950 775 euro.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	7 578 595		
Emprunts et dettes divers	94 030		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**7 672 625**		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Loyers immob.à payer	18 144
Honoraires à payer	23 750
Frais dépl.à payer	4 969
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	17 486
Associés - Intérêts courus à payer	154 200
Dettes provis. pr congés à payer	7 013
Prime annuelle à payer	3 333
Salaires à payer	18 000
Charges sociales s/congés à payer	3 156
Charges sociales s/prime annuelle	1 500
Charges sociales s/salaire à payer	8 100
Taxe apprentissage à payer	95
Total	**259 746**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Honoraires d avance	792		
Total	**792**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	184 500		184 500
TOTAL	**184 500**		**184 500**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 13 665 euro
Montant compris dans les produits financiers : 2 452 802 euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2016, la société SAS E.J.E est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS E.J.E. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	**3**	

ORIAL
Le Thelemos - CP 50203
12 et 15 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

CABINET MICHEL BAIZET
58 avenue Debourg
69007 LYON

EJE
SAS au capital de 9 910 €

Route de Lyon
71100 LUX

820 195 873 RCS LOUHANS

Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Ce document contient 23 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EJE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, sont présentes dans le rapport de gestion.

Le cas échéant, et en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 17 mars 2026

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes

Signé par Jean-Paul Bouvard
Le 17 mars 2026

Orial doc_Oq42 tx_MO8X8K69BJLQ

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs

Pour Cabinet MICHEL BAIZET
Co-Commissaire aux Comptes

Signé par Nicolas Priest
Le 17 mars 2026

jesignexpert.com doc_Oq42 tx_MO8X8K69BJLQ

N. PRIEST
Président

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	155 962	18 542	137 420	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	18 080 216		18 080 216	18 067 255
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**18 236 179**	**18 542**	**18 217 636**	**18 067 255**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	110 700		110 700	
Autres créances	571 247		571 247	316 301
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	100 585		100 585	322 529
Charges constatées d'avance (3)	792		792	778
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**783 324**		**783 324**	**639 608**
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3 733		3 733	4 433
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**19 023 236**	**18 542**	**19 004 694**	**18 711 297**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	9 910	9 910
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	991	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 596 235	3 825 608
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**2 059 025**	**1 770 617**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	111 655	111 655
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**7 777 816**	**5 718 791**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 596 081	8 819 721
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 325 222	4 145 185
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 187	24 589
Dettes fiscales et sociales	240 416	3 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 972	11
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**11 226 878**	**12 992 506**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**19 004 694**	**18 711 297**
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 427 673	7 578 595
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 799 205	5 413 911
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2025	30/09/2024
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	184 500	
Chiffre d'affaires net	**184 500**	
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	4	
Total I	**184 504**	
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	78 527	29 991
Impôts, taxes et versements assimilés	19 590	
Salaires et traitements	135 107	
Charges sociales	57 078	
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19 242	700
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	2
Total II	**309 545**	**30 693**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-125 041**	**-30 693**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	2 452 802	2 233 492
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**2 452 802**	**2 233 492**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	445 002	601 912
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**445 002**	**601 912**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**2 007 800**	**1 631 579**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 882 758**	**1 600 886**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2025	30/09/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		1
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		**1**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**1**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-176 267	-169 730
Total des produits (I+III+V+VII)	**2 637 306**	**2 233 493**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**578 281**	**462 875**
BENEFICE OU PERTE	**2 059 025**	**1 770 617**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*2 452 802*	*2 233 492*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*13 665*	*18 959*

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS E.J.E

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 19 004 694 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 059 025 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		155 962		155 962
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		**155 962**		**155 962**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	18 067 255	12 961		18 080 216
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**18 067 255**	**12 961**		**18 080 216**
ACTIF IMMOBILISE	**18 067 255**	**168 923**		**18 236 179**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS VAULX DISTRIBUTION 71500 LOUHANS	323 300	11 968 598	99,82	2 777 459
SAS LUXDIS 71100 LUX	1 540 000	1 245 983	99,99	1 560 187
SAS DM DIS 71100 LUX	5 000	-809 610	99,72	-62 970
SCI LUX PERROUZE 71100 LUX	1 028 990	-551 180	100,00	120 386
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	18 080 216	18 080 216	402 494		2 445 375
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		18 542		18 542
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		**18 542**		**18 542**
ACTIF IMMOBILISE		**18 542**		**18 542**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 682 739 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	110 700	110 700	
Autres	571 247	571 247	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	792	792	
Total	**682 739**	**682 739**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Associés - Intérêts courus à rec.	7 427
Total	**7 427**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 910,00 euro décomposé en 9 910 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	9 910	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	9 910	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	111 655			111 655
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**111 655**			**111 655**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 226 878 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 596 081	1 236 445	4 981 168	1 378 469
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	94 030	25 993	68 037	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 187	52 187		
Dettes fiscales et sociales	240 416	240 416		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 972	12 972		
Autres dettes (**)	3 231 192	3 231 192		
Produits constatés d'avance				
Total	**11 226 878**	**4 799 205**	**5 049 204**	**1 378 469**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	107 900			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 222 474			
(**) Dont envers les associés	3 231 192			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 950 775 euro.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	7 578 595		
Emprunts et dettes divers	94 030		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**7 672 625**		

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Loyers immob.à payer	18 144
Honoraires à payer	23 750
Frais dépl.à payer	4 969
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	17 486
Associés - Intérêts courus à payer	154 200
Dettes provis. pr congés à payer	7 013
Prime annuelle à payer	3 333
Salaires à payer	18 000
Charges sociales s/congés à payer	3 156
Charges sociales s/prime annuelle	1 500
Charges sociales s/salaire à payer	8 100
Taxe apprentissage à payer	95
Total	**259 746**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Honoraires d avance	792		
Total	**792**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	184 500		184 500
TOTAL	**184 500**		**184 500**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 13 665 euro
Montant compris dans les produits financiers : 2 452 802 euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2016, la société SAS E.J.E est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS E.J.E. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	**3**	